



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Taxes foncières

Question écrite n° 38897

Texte de la question

M Henri Bayard appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge du budget, sur le recent accord intervenu a Bruxelles visant a pratiquer un gel partiel des terrains agricoles. Il lui demande de bien vouloir lui preciser a quel regime fiscal, en matiere de taxes foncières, seront soumises ces terres agricoles.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38897

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1499